



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 101 (2001), p. 183-196

Laetitia Gallet

À propos d'un bas-relief ptolémaïque: le bloc Berlin Inv. 2116.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène
9782724711295	<i>Guide de l'Égypte prédynastique</i>	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724710885	<i>Musiciens, fêtes et piété populaire</i>	Christophe Vendries
9782724710540	<i>Catalogue général du Musée copte</i>	Dominique Bénazeth
9782724711233	<i>Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 40</i>	Emmanuel Pisani (éd.)
9782724711424	<i>Le temple de Dendara XV</i>	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssef Hamed
9782724711417	<i>Le temple de Dendara XIV</i>	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni
9782724711073	<i>Annales islamologiques 59</i>	

À propos d'un bas-relief ptolémaïque :

le bloc Berlin Inv. 2116

Laetitia GALLET

DATÉ du règne de Ptolémée VIII Évergète II, le bloc Berlin 2116 a été rapporté par l'expédition de K. Lepsius en Égypte et a toujours été, par défaut, attribué au petit temple de Thot dit « Qasr al-Agoûz » ; cette origine peut maintenant être tout à fait écartée : l'élément provient de la rive orientale de Thèbes et, plus précisément, du « temple de l'Est » de Karnak ¹.

■ Signalement du bas-relief

Il s'agit d'une pièce relativement connue qui est enregistrée sous le numéro d'inventaire 2116 du musée de Berlin. Figurant dans le quatrième volume des *Denkmäler* de K. Lepsius ², répertoriée par B. Porter et R.L.B. Moss ³, elle a été ensuite reproduite dans certaines publications du musée et dans plusieurs catalogues d'exposition et articles dont voici la liste :

– Coll., *Ägyptisches Museum–Papyrussammlung. Staatliche Museen zu Berlin, Hauptstadt der DDR*, 1976, p. 55 et pl. 15 ;

– Coll., *Ägyptisches Museum–Papyrussammlung. Staatliche Museen zu Berlin, Hauptstadt der DDR*, 1981, p. 53 et pl. 17 ;

Nous avons eu l'occasion de nous intéresser au bloc Berlin 2116 dans le cadre d'une thèse de doctorat intitulée : « Le temple dit « de l'Est » dans l'enceinte d'Amon-Rê à Karnak » menée sous la direction du professeur N. Grimal et soutenue en février 1999. L'étude qui suit, prémices de la publication du temple à laquelle nous travaillons, a bénéficié de la relecture attentive et des suggestions d'E. Rickal et de Chr. Thiers.

¹ PM II², 1972, p. 208-215. L'attribution erronée au Qasr al-Agoûz remonte apparemment à 1871 ; voir à ce sujet la notice de R.A. FAZZINI dans le catalogue

d'exposition *Cleopatra's Egypt: Age of the Ptolemies*, Brooklyn, 1988, p. 109. L'auteur précise à cette occasion : « However, the provenance of the Temple of Thot is not certain, and, according to Dr. Bell of the University of Chicago's Oriental Institute, cannot be confirmed by a comparison of a photograph of Berlin 2116 with Oriental Institute of the Qasr el-Agoûz temple ». Dans le catalogue *La Gloire d'Alexandrie. 7 mai-26 juillet 1998*, Paris, 1998, p. 189, M. Chauveau précise quant à lui : « Ce bloc provient d'un temple thébain généralement identifié, mais sans certitude, avec le petit sanctuaire de Kasr

el-Agoûz dédié à Thot au sud de la rive gauche ». Son numéro d'inventaire seul, 2116, aurait pu éveiller quelques soupçons sur sa provenance : certes, le bloc Berlin 2115 provient de Deir al-Médina (LD IV, 28a) mais le bloc Berlin 2117 provient lui de la chapelle d'Osiris Coptite à Karnak (voir LD III, p. 39), monument tout proche du « temple de l'Est ». Les deux blocs font vraisemblablement partie de la même campagne de prélèvement.

² LD IV, 38a.

³ PM II², 1972, p. 530, « Finds » du temple de Thot au Qasr al-Agoûz.

- R.A. Fazzini dans R.S. Bianchi *et al.*, *Cleopatra's Egypt: Age of the Ptolemies, The Brooklyn Museum*, Brooklyn, 1988, p. 109-111, n° cat. 19 ;
- K.H. Priese dans K.H. Priese *et al.*, *Das ägyptische Museum zu Berlin. Staatliche Museen zu Berlin, s.l.*, 1989, p. 65-66, Abb. 22 ;
- K.H. Priese dans K.H. Priese *et al.*, *Das ägyptische Museum zu Berlin. Staatliche Museen zu Berlin*, Mayence, 1991, p. 188-189, n° cat. 112 ;
- D. Wildung dans A. Grimm *et al.*, *Pharaoh – Kunst und Herrschaft im alten Ägypten, Kunsthaus Kaufbeuren*, Kaufbeuren, 1997, p. 98-99, n° cat. 73 ;
- A. Charron, dans *Le Monde de la Bible* 111, mai-juin 1998, p. 9 et fig. 5.

Le dernier article consacré à cette pièce est celui du catalogue de l'exposition qui s'est tenue à Paris au Petit Palais en 1998, *La Gloire d'Alexandrie. 7 mai-26 juillet 1998*, Paris, 1998, p. 189.

Dans la plupart de ces publications, la pièce a bénéficié d'un bref commentaire et d'une bonne reproduction⁴ ; dans le cadre de notre démonstration, nous nous proposons de reprendre sa description en détail, en y incluant les inscriptions.

■ Description

[fig. 1]

Le bloc Berlin Inv. 2116⁵ est un fragment de scène d'offrande dans un bon état de conservation et de forme approximativement carrée. Cette pièce de grès – 84 cm de haut sur 80 cm de large et 20 cm de profondeur – était initialement plus large : l'épaisseur du bord latéral gauche porte de nombreuses traces de coups d'outils qui ne sont pas dues à une absence de ravalement de la surface mais bien à un âpre travail de prélèvement. Le bord latéral droit, le dessus et le dessous du bloc présentent en revanche une surface originelle, lisse, résultant d'un ravalement soigné, caractéristique qui nous permet de les identifier respectivement à un joint vertical, un lit d'attente et un lit de pose. Le dos du bloc offre quant à lui une surface très irrégulière constellée de coups d'outils et non exempte de cassures – en particulier dans sa partie supérieure – mais l'épaisseur d'une vingtaine de centimètres est bien d'origine si l'on en croit le soin apporté au ravalement du grès encore visible dans l'un des angles. La somme de ces caractéristiques montre que le bloc était d'une part inséré dans la maçonnerie d'un mur, d'autre part adossé à un autre élément.

La scène, incomplète mais bien préservée, représente Ptolémée VIII Évergète II suivi d'une Cléopâtre⁶ accomplissant un rituel d'offrande. Les deux personnages, tournés vers la

⁴ Pour une grande et excellente photographie du bloc, on se reportera avant tout à l'article d'A. CHARRON du *Monde de la Bible*, *op. cit.*, ou au catalogue de l'exposition du Petit Palais, *op. cit.*

⁵ Nous avons pu examiner le bloc à loisir lors du démontage de l'exposition du Petit Palais en 1998 : que soient ici remerciés le professeur D. Wildung, qui a obligeamment approuvé l'étude de cette pièce

de Berlin, et le professeur N. Grimal, qui nous a fourni un appui précieux dès le début de cette enquête. Nous souhaitons aussi témoigner notre gratitude à A. Charron, commissaire de l'exposition du Petit Palais, grâce à qui nous avons pu avoir accès au bloc avant sa réexpédition en Allemagne. Notre reconnaissance va également à K. Finneiser, collaborateur scientifique au Staatliche Museum de

Berlin, auprès de qui nous avons pu obtenir rapidement la photographie du bloc publiée dans cet article.

⁶ Cléopâtre II ou Cléopâtre III ? La désignation *nṯrwy mnḥwy* présente par deux fois au-dessus des personnages peut s'appliquer aussi bien à Ptolémée VIII – Cléopâtre II qu'à Ptolémée VIII – Cléopâtre III ; cf. J. QUAEGBEUR, « Trois statues de

gauche, tiennent respectivement un récipient indéterminé et deux bouquets de papyrus⁷. Le pharaon, vêtu d'un pagne court, est coiffé de la couronne de Basse-Égypte d'où pendent des rubans et la reine, dans une longue robe moulante, porte une coiffe hathorique traditionnelle – un disque entre deux cornes lyriformes, le tout encadré de deux hautes rémiges dont le tuyau et les barbes sont ici précisément indiqués. Les deux personnages sont parés d'un large collier garni de deux rangs de perles pour le pharaon, d'un seul pour Cléopâtre.

Le relief est d'assez bonne qualité et la finition des détails comme du modelé un peu lourd des personnages est globalement soignée; seule l'incision maladroite associée à l'absence de perles dans le rang inférieur du collier de Cléopâtre dénote une certaine négligence. Les quelques cassures visibles affectent surtout les textes mais seule la formule d'offrande déroulée devant les jambes du pharaon est totalement perdue. Enfin, à l'exception d'un déterminatif rectangulaire au détail sans doute inachevé dans la colonne bordant la scène du côté droit, les hiéroglyphes sont de facture correcte bien qu'un peu frustes.

L'organisation des inscriptions dans une scène est toujours tributaire de la trame décorative à laquelle elle se juxtapose mais ici, la disposition des textes semble – tout en restant cohérente – particulièrement maladroite: les épithètes classiques des souverains sont entre leurs cartouches et non au-dessus de l'ensemble tandis que la formule d'offrande visiblement en rapport avec ce qu'offrait Ptolémée se trouve devant la reine. Pour ce qui est de la disposition des épithètes, sans doute est-il moins question de maladresse que de simple adaptation du canevas hiéroglyphique à la taille, modeste, de la porte; dans le cas de la formule d'offrande, on peut sans doute parler d'erreur (cf. note 13). La lecture que nous faisons ici des différentes inscriptions suit donc l'ordre des textes tel qu'on le déduit, par exemple, des scènes très structurées du linteau de la porte d'Évergète⁸.

femme d'époque ptolémaïque» dans H. DE MEULENAERE, L. LIMME (éd.), *Artibus Aegypti. Studia in honorem Bernardi V. Bothmer*, Bruxelles, 1983, p. 112. Les titres de la reine sont détruits à l'exception de *[nb(t)] t:wy*, épithète que portent indifféremment les deux Cléopâtre, et le reste de la lacune pourrait en théorie avoir contenu aussi bien *snt nsw ḥq:t* ou *snt ḥmt ḥq:t* (Cléopâtre II) que *ḥmt (nsw) ḥq:t* (Cléopâtre III). Pour les différentes mentions pariétales des deux reines, on se reportera au travail encore inédit de Chr. THIERS: *Le Pharaon lagide bâtisseur. Analyse historique de la construction des temples à l'époque ptolémaïque*, vol. I/2, thèse de doctorat soutenue à Montpellier en mai 1997. La coiffure hathorique de la reine ne peut pas davantage nous éclairer sur l'identité de la Cléopâtre représentée, cf. M. MALAISÉ, « Histoire et signification de la coiffure hathorique à plumes », *SAK* 4, 1976, p. 215-236; J. QUAEGBEUR, « Reines ptolémaïques et traditions égyptiennes », dans H. MAEHLER, V.M. STROCKA (éd.), *Das ptolemäische Ägypten, Akten des internationalen Symposions 27-29 sept. 1976 in Berlin*, 1978, p. 245-262. De manière générale, force

est de constater que Cléopâtre II et Cléopâtre III sont susceptibles de porter les mêmes coiffes ou couronnes; cf. J. QUAEGBEUR, dans *Artibus Aegypti*, 1983, p. 111-113. En dépit de ces obstacles, dans les catalogues d'exposition cités précédemment, quelques rédacteurs ont parfois tranché en faveur de Cléopâtre II: K.H. PREISE, *Das Ägyptische Museum*, 1989, p. 65, et A. CHARRON, dans *Le Monde de la Bible* 111, mai-juin 1998, p. 9. La plus grande circonspection l'emporte toutefois dans la plupart des cas, cf. M. CHAUVEAU, *op. cit.*: « En l'absence d'indication plus précise, il peut s'agir ici aussi bien de Cléopâtre II, seule épouse de 145 à 141 avant J.-C., que de la fille de celle-ci, Cléopâtre III, lors de la révolte de la mère contre Ptolémée VIII entre 130 et 124 avant J.-C. ». Même s'il est impossible de résoudre cette question une fois pour toutes, une hypothèse peut être émise: si l'on admet que le symétrique de la scène – symétrique qui fait actuellement défaut – figurait une Cléopâtre différente de celle du fragment de Berlin, nous avons plus vraisemblablement affaire dans le cas du bloc 2116 à une représentation de Cléopâtre III. Les travaux de

M. MINAS, « Die Dekorationstätigkeit von Ptolemaios VI. Philometor und Ptolemaios VIII. Euergetes II. an ägyptischen Tempeln », *OLP* 27, 1996, p. 63-69, ont en effet montré que la répartition des deux Cléopâtre tendait à se faire de part et d'autre de l'axe majeur d'un édifice et que Cléopâtre III était régulièrement à main droite de qui se dirige vers le sanctuaire.

⁷ Le récipient tenu par Ptolémée ressemble au pot ∇ souvent destiné au *shedeh*, parfois au miel (cf. par exemple *Edfou* IX, pl. 32b), mais il est en partie tronqué par la cassure du bord gauche du bloc et l'on peut difficilement l'identifier avec certitude. Il semble qu'une excroissance parte du corps du vase en haut à gauche (cf. A.H. GARDINER, W 10 de la « sign-list ») et – s'il ne s'agit pas d'un éclat de la pierre – il pourrait s'agir de l'amorce d'un bec d'aiguère. Ce type de récipient ne paraît toutefois pas usuel pour l'offrande du *shedeh*. Quoi qu'il en soit, d'après la position des avant-bras du roi, l'offrande devait être présentée en double.

⁸ P. CLÈRE, *La porte d'Évergète à Karnak*, *MIFAO* 84, 1961, pl. 13 et 16, scènes symétriques des extrémités du linteau face sud.

LIGNE ENTRE LES TITRES DES DEUX PERSONNAGES

(←) *ntrwy mnḥwy jr mr(y) [ntrw (?)]*

Les deux dieux Évergètes qui font ce qu'aime(nt ?) [les dieux (?)]⁹.

TITRES ET CARTOUCHES VERTICAUX DEVANT LA COURONNE DU ROI

(←↓) *nswt bjty jw'w-n-ntrwy-prwy stp.n-Pth jr-Ms't-R' šm-'nh-(n)-Jmn* ¹⁰
s3 R' Ptwlmys 'nh-dt mry-Pth

*Le roi de Haute et de Basse-Égypte, héritier des dieux Épiphanes, élu de Ptah, qui accomplit la justice de Rê, image vivante d'Amon
 Le fils de Rê Ptolémée vivant éternellement, aimé de Ptah.*

TITRE ET CARTOUCHE VERTICAUX DEVANT LA COIFFE DE LA REINE

(←↓) [... ḥq3t nbt] T3wy Ql3wpr3t

[... souveraine et maîtresse ¹¹] des Deux Terres, Cléopâtre.

LIGNE AU-DESSUS DE LA REINE PONCTUANT L'ENSEMBLE NOMS-ÉPITHÈTES ROYAUX

(←) *ntrwy mnḥwy*

Les deux dieux Évergètes.

COLONNE DE TEXTE DEVANT LE ROI

(←↓) Restes de signes illisibles. La quasi-totalité de la colonne a disparu à l'occasion du prélèvement du côté gauche de la scène.

COLONNE SOUS LES BOUQUETS QUE TIENT LA REINE

(←↓) 'm.k šdh ¹² dp bnr(t).f ḥ' jb.k m [...]

Puisses-tu absorber ¹³ le vin shedeh. Goûte sa douceur, puisse ton cœur se réjouir en [...] ¹⁴.

⁹ Lacune d'un cadrat où *ntrw* est sans doute la restitution la plus raisonnable. La formule *jr mr(y) ntrw* caractérisant l'action des Ptolémées sur les monuments est classique, voir par exemple la porte d'Évergète à Karnak, première scène de la face sud du linteau, P. CLÈRE, *ibid.*, pl. 13 ; pour un parallèle datant du règne de Ptolémée VIII, voir Chr. THIERS, *Tôd*, (à paraître) n° 298, 4, linteau de la porte axiale de la salle des offrandes ou pronaos ; la variante *jr*

mr(y) ntrw ntrwt, « qui font ce qu'aiment les dieux et les déesses » (J.-Cl. GRENIER, « Ptolémée Évergète II et Cléopâtre II d'après les textes du temple de Tôd » dans *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. Studi in Onore di Achille Adriani I*, Rome, 1983, p. 33 = Chr. THIERS, *Tôd*, n° 285, 1) peut toutefois être envisagée si *ntrw ntrwt* est écrit avec le groupe *ḥj*.

¹⁰ Titre et cartouche sont légèrement amputés sur une étroite frange verticale à gauche.

¹¹ Nous ne sommes pas certaine que l'espace ait été suffisant pour faire précéder *ḥq3t* et *nbt* d'un autre titre. Cette restitution nous paraît assurée et concerne aussi bien Cléopâtre II que Cléopâtre III, cf. *supra*, note 6.

¹² Pour cette graphie avec un *t* au lieu d'un *d*, voir Ph. COLLOMBERT, « Hout-Sekhem et le septième nome de Haute-Égypte I : la divine Oudjarenes », *RdE* 46, 1995, p. 58 (g). D'autres graphies de *šdh* sont

INSCRIPTION PROPHYLACTIQUE DERRIÈRE LE SOUVERAIN

(←↓) s3 'nh w3s nb h3.f mj R' dt

Toute protection-vie-domination l'accompagne, comme Rê, éternellement.

COLONNE ROYALE

(←↓) [nswt bjty]¹⁵ jtywy n T3-mry wr hd(m)¹⁶ m t3 dr.f h'w-ntr dmd hn' sht b'h jdbw-Hr m ht.s(n) nb h'w Ptwlmys 'nh-dt-mry-Pth ntrwy mnhw

[Le roi de Haute et de Basse-Égypte], les deux souverains de To-mery, dont le trône est grand dans la terre entière, chairs divines¹⁷ unies à la campagne qui inondent les Rives d'Horus de leurs bienfaits; le seigneur des couronnes, Ptolémée vivant éternellement, aimé de Ptah¹⁸, les deux dieux Évergètes¹⁹.

La scène proprement dite ne revêt pas de caractère véritablement exceptionnel bien qu'il faille souligner la relative rareté de l'offrande du vin *shedeh*²⁰. Des éléments de gravure tout à fait inhabituels peuvent en revanche être observés à droite de la représentation. *A priori* peu évocateurs, ils n'ont pas été mentionnés dans les différentes publications de la pièce. Le plus frappant de ces détails est la dépression verticale flanquant la scène à droite, sur toute sa hauteur [fig. 1]. Respectant la colonne de texte ptolémaïque à laquelle elle se juxtapose, cette bande est creusée sur une largeur de 8 à 8,5 cm et sur une profondeur n'excédant pas 2 cm. Son fond est plat et ravalé. Elle-même est longée verticalement par une incision dentelée dans laquelle il faut reconnaître une « tige de millions d'années » de facture ramesside. Enfin, près de l'angle supérieur droit du bloc, on remarque une forme gravée qui n'est autre qu'un signe *ankh* légèrement érodé mais également de facture ramesside. Ces détails apparemment anodins constituent précisément la clef de la provenance du bloc.

recensées par P. WILSON, *A Ptolemaic Lexikon*, OLA 78, 1997, p. 1042 et par S. CAUVILLE, *BdE* 119, 1997, p. 567. Pour une graphie de *šdh* avec un *d* et datant du règne de Ptolémée VIII, voir Chr. THIERS, *Tôd*, n° 296, 1.

¹³ La formule conservée devant Cléopâtre débute par un prospectif là où l'on attendrait un impératif (tel *mn n.k...*) ou un infinitif (*hnk...*). Ceci tendrait à prouver que la proposition principale commençant effectivement par un impératif ou un infinitif se trouvait dans la colonne de texte détruite inscrite devant Ptolémée VIII. On rendrait alors *'m.k šdh* par la proposition finale « afin que tu absorbes le *shedeh*... ». Il est néanmoins probable d'une part que tout en commençant par un prospectif cette inscription constitue bien le début de la formule d'offrande et, d'autre part, que sa localisation résulte d'une inversion du lapicide : puisque le texte qui figure devant Cléopâtre évoque le geste du roi, il est légitime de penser que le texte inscrit devant Ptolémée VIII contenait le titre de l'offrande faite par la reine.

¹⁴ Les bouquets présentés par la reine ne sont pas mentionnés dans l'inscription, cf. note 13. On ne peut toutefois exclure une allusion à ces papyrus dans la lacune d'un cadrat en fin de colonne ; cf. un cas de ce type sur le linteau de la porte d'Évergète (texte devant le roi) P. CLÈRE, *op. cit.*, pl. 13.

¹⁵ Une cassure a supprimé le disque à uraei du début de la colonne.

¹⁶ Terme incomplet mais nous ne voyons pas quelle autre lecture pourrait convenir (*Wb* II, 505, 19). Après *wr*, le signe abîmé et vaguement carré est sans aucun doute un *h*, mais seul le *t* du dessous (valant pour *d*) est parfaitement clair et le *m* a été omis. Le déterminatif de forme rectangulaire de droite est sans doute l'élément représentant une façade, cf. pour une graphie avec ce même déterminatif Chr. THIERS, *Tôd*, n° 298, 8. Pour une proche attestation sur la porte d'Évergète, voir *Urk.* VIII, 47 (58g) (= P. CLÈRE, *op. cit.*, pl. 16). Pour différentes graphies de ce terme avec le déterminatif de l'entrave ou du trône, cf. P. WILSON, *op. cit.* p. 609.

¹⁷ Désignation de la crue (*Wb* III, 39, 5-6). Dans *h'w-ntr*, *ntr* se rapporte à Osiris. Le flot se confond avec lui, cf. P. WILSON, *op. cit.*, p. 621 ; voir également C. DE Wit, *Opet* I, 191 où le dieu est qualifié de « Stagnant (*nnw*) qui stagne en tant qu'inondation, inondant l'Égypte de ses bienfaits ».

¹⁸ Sur la porte d'Évergète, *Urk.* VIII, 47 (58g) (= P. CLÈRE, *op. cit.*, pl. 16), un texte légèrement différent : *h'w-ntr sht hr.f b'h jdbw-Hr m ntrw.sn*.

¹⁹ Le manque de place pour le lapicide semble se confirmer dans l'omission qui a été faite de *nb(t) t3wy Ql:wpdr:t* entre le cartouche de Ptolémée et *ntrwy mnhw*.

²⁰ Sur ce point et pour la nature du vin *shedeh*, on se reportera dorénavant à l'article de P. TALLET : « Le *shedeh* : étude d'un procédé de vinification en Égypte ancienne », *BIFAO* 95, 1995, p. 459-489, en particulier p. 482-485 ; voir aussi, pour l'aspect rituel de l'offrande, P. DILS, « Wine for pouring and purification in Ancient Egypt », *OLA* 55, 1993, p. 107-123.

■ De Berlin à Karnak

[fig. 2-3]

Dans le « temple de l'Est » de Karnak, édifice dû pour l'essentiel à Ramsès II, existe une porte imparfaitement conservée qui mène, dans l'axe principal du monument, de la cour à péristyle à la petite salle hypostyle ²¹ ; l'ornementation de cette porte fut entièrement refaite sous le règne de Ptolémée VIII Évergète II [fig. 2]. La décoration en bas-relief des jambages de cette porte et le décor ramesside en relief dans le creux des murs attenants sont contigus : leurs parements sont au même niveau et il est impossible, d'un strict point de vue architectural, de différencier le mur du jambage proprement dit. Les deux types d'ornementation – ramesside et ptolémaïque – sont simplement séparés par une bande rectiligne creusée verticalement et, uniquement du côté nord, par une « tige de millions d'années » incisée aussi sur toute la hauteur de la paroi. La bande verticale, de 8 à 9 cm de large sur 2 cm de profondeur en moyenne, est un palliatif visuel à l'absence de ressaut de la paroi au niveau de chaque jambage, absence vraisemblablement consécutive au ravalement du montant et au remaniement de sa décoration sous Ptolémée VIII. La tige dentelée bordant la titulature verticale de Ramsès II et incisée le long de la bande seulement près du jambage nord ²² appartient quant à elle à la phase d'ornementation ramesside. Ce sont précisément les vestiges d'une telle bande **et** d'une telle tige verticales côte à côte qui figurent à droite sur le bloc de Berlin 2116 : ce fragment était lui aussi le support commun à deux gravures d'époques différentes ²³, une scène du règne de Ptolémée VIII à main gauche, un hiéroglyphe ramesside à main droite (signe *ânkh*). Nous n'avons pu retrouver l'association de tels détails ailleurs que dans le « temple de l'Est ».

Les particularités de la pièce de Berlin étant comparables à celles que l'on retrouve le long du jambage nord de la porte du « temple de l'Est », il s'ensuit que le bloc se trouvait en quelque sorte à cheval sur le montant nord de cette porte redécorée par Ptolémée VIII et sur le mur ouest de la cour à péristyle de l'édifice. La nature des vestiges *in situ* ne permet d'octroyer à cet élément qu'une seule place : tout en haut du montant nord, au-dessus du quatrième registre [voir montage fig. 3].

Précisons que sur le plan architectural, les dimensions du bloc s'accordent avec l'emplacement que nous proposons de lui attribuer et avec la nature de la maçonnerie de l'édifice : les exemples sont nombreux qui, dans une paroi, présentent deux pierres en épaisseur – dont une peu épaisse – là où une seule aurait pu être posée ²⁴. L'adaptation du bloc aux joints verticaux et horizontaux sur le terrain est parfaite et son module s'inscrit exactement dans la structure du mur. Par ailleurs, le style et l'échelle des représentations en bas-relief de cet élément sont identiques à ceux des montants de la porte de Ptolémée VIII, de même pour la

²¹ Porte de 2,60 m de large (entre les jambages au niveau du tableau) conservée sur une hauteur de 4,50 m (montant nord).

²² Du côté sud, cette tige dentelée n'existe plus : le creusement de la dépression verticale semble être

directement responsable de cette disparition.

²³ D'autres blocs *in situ*, s'ils étaient extraits de la maçonnerie, présenteraient aussi de manière frappante cette association d'un décor ptolémaïque et d'un décor ramesside de part et d'autre d'une bande verticale.

²⁴ Ce type d'appareillage reflète toujours une politique de réemploi, laquelle fut systématique dans le « temple de l'Est ».

distance entre la bande et la colonne de texte d'une part, la bande et la tige à encoches d'autre part. Le sens de marche des personnages est également conforme au contexte dans lequel nous l'insérons. Enfin, le fait que le roi porte la couronne de Basse-Égypte et que la reine offre des bouquets de papyrus s'accordent aussi à une restitution en haut d'un jambage nord. À l'inverse, et avant de se pencher plus précisément sur le contexte dans lequel nous proposons de replacer le bloc, il est nécessaire d'ajouter que les différentes caractéristiques énumérées ci-dessus ne correspondent en rien à ce que l'on peut observer dans le temple du Qasr al-Agoûz ²⁵ – ce qu'avait déjà souligné L. Bell (cf. note 1) – ou dans tout autre monument décoré sous Ptolémée VIII.

Ainsi, la singularité de cette bande verticale associée à une tige à encoches et à un signe-*ankh*, la juxtaposition sur un même bloc de deux styles de gravure et, surtout, la combinaison de ces différents éléments entre eux **et** avec les caractéristiques stylistiques et architectoniques du bloc sont autant de particularités qui permettent d'en déterminer la localisation précise.

■ Restitution du bloc dans son contexte

[fig. 4]

Il apparaît donc clairement que le bloc Berlin 2116 doit être replacé dans le « temple de l'Est » de Karnak, au sommet du montant nord de la porte de Ptolémée VIII, dans le prolongement du linteau dont il complétait la scène septentrionale. Il s'agit en fait d'une pièce supplémentaire du véritable puzzle que constituent de nos jours les scènes du linteau de la porte d'Évergète II : quatre scènes originellement sculptées sur une unique pierre et aujourd'hui fragmentées en plusieurs morceaux, lesquels sont pour partie conservés dans des musées différents, pour partie non localisés voire, dans certains cas, définitivement perdus.

Champollion écrit dans les *Notices descriptives* à propos de la porte du « temple de l'Est » ²⁶ : « Le bandeau de cette porte tombé entre les jambages, représente Évergète II offrant Thmè (*i.e.* Maât) d'un côté, à droite, à Amon-Rê et Mout, de l'autre à Amon-Rê et Khonsou ». Si Champollion a commis une petite erreur en inversant la position des deux scènes affrontées ²⁷, la description est claire : ce sont les deux scènes centrales du linteau, une double offrande de Maât aux dieux de Karnak, qui gisent alors, encore solidaires, au pied de la porte. Quatre fragments sont à ce jour connus comme appartenant à cette partie du linteau gisant à terre, les trois premiers étant jointifs : les blocs Louvre B 36,

²⁵ L'examen de documents photographiques couplé à des observations de terrain – observations complémentaires que nous devons à la gentillesse d'E. Rickal – montrent sans ambiguïté que les reliefs du Qasr al-Agoûz ne sont ni de la même veine, ni du même degré de finition que le relief de Berlin. En outre, à notre connaissance, aucune trace de

décoration ramesseide indice d'un réemploi n'existe au Qasr al-Agoûz. Enfin et surtout, aucun « manque » dans la décoration du temple de Thot ne serait susceptible d'être comblé par la pièce de Berlin.

²⁶ Cf. J.-Fr. CHAMPOLLION, *Notices descriptives* II, rééd. de 1974, p. 259.

²⁷ L'offrande de Maât à Amon-Rê et Mout se trouve

sur la moitié gauche, au sud ; cf. la remarque de P. BARGUET, « Bas-reliefs inédits de Karnak au musée du Louvre et au Musée Borély à Marseille », *Revue des Arts* IX, 1959, p. 7.

Marseille 5194²⁸, Toulon 957.85.1²⁹ et Boulogne 117.2³⁰. Mais qu'en est-il des scènes des extrémités du linteau reposant sur les montants ? La scène sud, non mentionnée par Champollion, a de toute évidence déjà disparu lorsqu'il examine la porte³¹ ; la scène nord, celle de droite, est en revanche en place : « Le jambage de droite est orné de cinq tableaux superposés. Il représente d'abord le roi Ptolémée et sa femme adorant Amon-Rê ...³² ». C'est l'actuel bloc 2116 de Berlin qu'il faut reconnaître ici, à un détail près : la partie de la représentation figurant Amon-Rê manque aujourd'hui, séparée du reste de la scène après le passage de Champollion en 1828-1829³³.

La partie du linteau qui gisait au pied de la porte repose depuis 1994 sur la banquette sise au sud du « temple de l'Est » (bloc n° 30). Le soffite est encore décoré mais toute l'iconographie de façade vue par Champollion a été sciée en fragments de faible épaisseur : les coups de scie sont encore parfaitement visibles non seulement au dos des blocs Louvre B 36, Marseille 5194, et Toulon 957.85.1, mais aussi sur le corps même du linteau demeuré à Karnak³⁴. Tous ces fragments ont été débités vers 1831-1832 et, pour au moins trois d'entre eux, envoyés en France par le même bateau qui ramenait l'obélisque de Louqsor³⁵. Quant au fragment de linteau devenu le n° 2116 du musée de Berlin, on peut supposer qu'il n'a été prélevé qu'une dizaine d'années plus tard mais à l'heure actuelle, la seule certitude est que le bloc a été acquis par l'expédition allemande entre 1842 et 1845³⁶.

Seuls les fragments B 36 du Louvre, 5194 de Marseille et 957.85.1 de Toulon sont jointifs : les deux premiers constituent la scène sud d'offrande de Maât, le troisième l'amorce de la scène nord d'offrande de Maât. Il s'agit en fait de la partie centrale du bandeau de la

²⁸ Pour l'histoire et l'identification de ces deux blocs à la fin des années cinquante, voir P. BARGUET, *Revue des Arts* IX, 1959, p. 3-8. Ce sont les deux premiers éléments du linteau à avoir été retrouvés. Voici ce qu'écrit P. BARGUET : « le bas-relief B 36 (...) formait une partie du linteau de la porte » (p. 5) et « Ce bas-relief de Marseille est le complément du B 36 du Louvre ; (...) les deux fragments formaient ainsi une partie de la moitié gauche (sud) du linteau de la porte ptolémaïque du temple oriental » (p. 6). Notons que dans cet article (p. 4-5 et p. 7 n. 24), l'auteur a identifié aussi un troisième fragment provenant lui du montant sud de la porte, le bloc Louvre B 35. Ce dernier était encore en place lors du passage de Champollion à Karnak.

²⁹ M. DEWACHTER, « L'origine et la date du bas-relief inédit de Toulon Inv. 957-85-1 », *RdE* 33, 1981, p. 133-134. L'auteur, qui a mené une très minutieuse enquête pour découvrir l'origine de ce fragment, écrit p. 133 : « le bloc de Toulon provient de la moitié droite du linteau de la grande porte axiale du sanctuaire du temple de Rê-Horakhty à Karnak Est ».

³⁰ Identification de ce fragment par M. DEWACHTER, « Remarques à propos d'un bas-relief ptolémaïque détruit : le bloc Boulogne Inv. 117.2 », dans H. DE MEULENAERE, L. LIMME (éd.), *Artibus Aegypti. Studia*

in honorem Bernardi V. Bothmer, 1983, p. 45-50. L'auteur est parvenu à reconstituer le décor à partir d'infimes renseignements car le relief Boulogne 117.2 a été détruit dans un incendie du musée lors de la première guerre mondiale. Les réserves émises sur l'origine du bloc – « si, contrairement à ce que je propose, l'ancien bloc de Boulogne ne provenait pas du linteau de Karnak Est... » (p. 49) – sont aujourd'hui inutiles.

³¹ M. DEWACHTER parvient déjà à cette conclusion dans son article de la *RdE* 33, 1981, p. 134.

³² *Notices descriptives* II, p. 258.

³³ Le prélèvement de cette représentation d'Amon-Rê explique les cassures présentes sur le bord gauche du bloc 2116 de Berlin, devant Ptolémée.

³⁴ L'épaisseur de 5-7 cm au maximum des fragments sciés est précisément la valeur manquante au linteau de la banquette pour retrouver son épaisseur d'origine : 45 cm environ comme la profondeur du tableau qu'il chapeautait. Pour les traces de sciage au dos des blocs prélevés, voir P. BARGUET, *op. cit.*, p. 6, fig. 7 et M. DEWACHTER, *RdE* 33, 1981, p. 133. On notera que sur le montant sud de la porte ptolémaïque du « temple de l'Est », à l'emplacement attribué au fragment B 35 du Louvre, figure toujours la majeure partie de la pierre

dont on a prélevé le décor ; la surface seule de cette pierre a été sciée comme en attestent les traces obliques toujours visibles, voir P. BARGUET, *op. cit.*, fig. 2.

³⁵ Pour l'époque de débitage du linteau, voir M. DEWACHTER, *op. cit.*, p. 134. Le fragment Louvre B 36 (comme le B 35) faisait partie de la collection Mimaout, l'un des consuls qui obtint de Méhémet Ali la cession à la France de l'obélisque de Louqsor ; la collection fut vendue au Louvre en 1837 mais l'arrivée du bloc en France n'est pas, à notre connaissance, précisément datable. En revanche, les trois autres blocs sont visiblement arrivés à la Ciotat en même temps que l'obélisque de Louqsor, en 1833 ; cf. P. BARGUET, *op. cit.*, p. 6 pour le fragment de Marseille, M. DEWACHTER dans *Artibus Aegypti*, 1983, p. 48-49 pour les fragments des musées de Toulon et de Boulogne.

³⁶ Voir la notice de R.A. FAZZINI dans *Cleopatra's Egypt*, 1988, p. 109. Pour une simple mention du bloc comme faisant partie des pièces acheminées depuis l'Égypte par Lepsius et conservées au musée de Berlin-Est, voir J.-Cl. DÉGARDIN, « À propos des objets rapportés par l'expédition de Lepsius », *RdE* 32, 1980, p. 137.

porte. Le reste du décor du linteau est malheureusement plus lacunaire: il manque en particulier la totalité de la scène de l'extrémité sud.

Le tableau qui suit regroupe les quatre blocs + le bloc de Berlin dans un ordre reprenant leur succession, de gauche à droite (du sud au nord) sur le linteau :

- les pièces manquantes du décor sont symbolisées dans le tableau par des cases grisées ;
- les largeurs des fragments n'ont été que grossièrement prises en considération ;
- les unités scéniques sont quant à elles identifiées à la fois par un numéro figurant au-dessus du tableau et par un encadré en gras ;
- enfin, les fragments d'une même scène sont séparés par des pointillés et le milieu du linteau indiqué par un double trait.

Une restitution de l'ensemble de la décoration d'après les fragments se trouve en fig. 4 ³⁷.

		←	1	→←	2	→←	3	→←	4	→	
Bloc	Cotes (m)		Louvre B 36 ³⁸		Marseille 5194 ³⁹		Toulon 957.85.1 ⁴⁰		Boulogne 117.2		Berlin 2116
			H 0,855 L 0,62 ép. 0,07		H 0,85 L 0,48 ép. 0,07		H 0,87 L 0,335 ép. 0,05		H 0,85 L 0,32 ép. ??		H 0,84 L 0,80 ép. 0,20
Décor			OFFRANDE DE MAÂT Évergète II (→) pagne long et couronne <i>benou</i> devant Amon-Rê (←) assis sur son trône		Mout (←) coiffée du <i>pschent</i> , main droite levée en un geste de protection		Khonsou (→) silhouette gainée, disque lunaire sur la tête et faisceau de sceptres en main		OFFRANDE DE MAÂT Évergète II (←) pagne long et couronne <i>benou</i>		OFFRANDE DE <i>SHEDEH</i> ET DE PAPYRUS Évergète II (←) pagne court et couronne rouge suivi d'une Cléopatre (←) tendant les bouquets
		a				b		c			

³⁷ Nous sommes reconnaissante à V. Ritter d'avoir réalisé le montage informatique des différents éléments de la fig. 4. Le bloc Boulogne Inv. 117.2 a été dessiné d'après la photographie figurant dans l'article de M. Dewachter dans *Artibus Aegypti*, 1983, p. 45. Le dessin du bloc de Berlin a été lui exécuté d'après la photo fournie par le musée.

³⁸ Nous tenons à remercier vivement M^{me} É. Delange, conservateur du département des Antiquités égyptiennes du Louvre, pour l'accueil qu'elle nous a réservé au musée en 1995 et les documents qu'elle nous a fait parvenir depuis sur le bloc Louvre B 36 comme sur d'autres pièces ayant appartenu au « Temple de l'Est ».

³⁹ Musée d'Archéologie méditerranéenne et non plus musée Borély, cf. P. BARGUET, *op. cit.*, p. 3. Nous remercions particulièrement M^{me} G. Piérini, attachée du musée, qui nous a fait parvenir les clichés du bloc 5194.

⁴⁰ Musée d'Art et d'Histoire. Nous n'avons pu obtenir de reproduction du bloc malgré nos démarches auprès des services du musée.

En résumé, pour compléter le puzzle du linteau, il manque à l'heure actuelle et du sud au nord :

– **a**, la scène entière de l'extrémité sud du linteau à placer devant le bloc B 36 du Louvre (soit un fragment d'environ 1,15 m de large) ;

– **b**, une représentation d'Amon-Rê assis sur son trône (→), à insérer dans la scène nord de l'offrande de Maât, entre le bloc de Toulon et celui de Boulogne ⁴¹ (soit un fragment d'environ 0,45 m de large) ;

– **c**, une représentation d'Amon-Rê ⁴² (→), à insérer dans la scène de l'extrémité nord du linteau, entre le bloc de Boulogne et celui de Berlin ⁴³ (soit un fragment d'environ 0,35 m de large).

L'usage en matière d'iconographie invite à croire que la scène méridionale **a** était en partie le pendant de la scène nord dont le bloc 2116 de Berlin constitue l'essentiel. Un rapide tour d'horizon des linteaux ptolémaïques intacts montre combien la symétrie – au moins relative – préside à la composition du décor et comme sont nombreux les exemples de scènes d'offrande de Maât encadrées de scènes d'offrande de vin ⁴⁴. Il semblerait donc indiqué de restituer – nous n'osons dire « rechercher » – une scène où Évergète II coiffé de la couronne de Haute-Égypte (→) et Cléopâtre (II?) présentent à Amon-Rê (←) une autre offrande de vin ⁴⁵ ; il n'est toutefois guère possible d'en dire plus ⁴⁶.

L'identification de la provenance du bloc Berlin Inv. 2116 n'est pas une fin en soi ; ce travail s'inscrit dans un cadre plus vaste : il contribue à la reconstitution et à la compréhension du programme iconographique d'un monument, en l'occurrence la porte d'Évergète II du « temple de l'Est », il est par conséquent un jalon dans une problématique générale sur le fonctionnement des portes des temples à l'époque ptolémaïque, en particulier pour l'exercice de la justice. C'est ce sur quoi nous nous proposons de revenir dans une étude ultérieure consacrée à la porte dans sa totalité ⁴⁷.

⁴¹ En toute logique, ce fragment devrait avoir été embarqué pour la France en même temps que les blocs de Toulon et de Boulogne, mais sa trace est à l'heure actuelle perdue.

⁴² D'après J.-Fr. Champollion, *Notices descriptives*, II, rééd. de 1974, p. 258. Le dieu était probablement assis sur son trône.

⁴³ Cette représentation d'Amon en haut du montant nord de la porte, vue par Champollion (cf. note 42), a pu être désolidarisée du reste de la scène (l'actuel bloc Berlin 2116) durant la campagne de sciage de la partie à terre du linteau. Toutefois, la cassure irrégulière que son prélèvement a occasionné sur le bord gauche du bloc de Berlin semble trahir une préférence pour une autre méthode et, de ce fait, il est possible qu'elle relève d'une phase différente – peut-être moins officielle – de mutilation de

la porte. Un prélèvement par l'expédition de Lepsius ne nous paraît guère envisageable : pourquoi la scène aurait-elle été scindée en deux – qui plus est de cette façon – quand on sait que, par ailleurs, l'expédition a rapporté d'autres scènes entières bien plus imposantes (cf. le bloc 2115, LD IV, 28 a) ? On devrait admettre aussi que le fragment a été enregistré sous un numéro d'inventaire bien éloigné du 2116, ce qui, *a priori*, paraît peu rationnel. Actuellement, le problème reste entier.

⁴⁴ Pour un exemple parmi tant d'autres, voir notamment S. H. Aufrère, *Le propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord*, MIFAO 117, 2000, p. 189-217.

⁴⁵ Une autre offrande de vin *shedeh* n'est peut-être pas à exclure mais force est de constater que la mise en parallèle du *shedeh* avec un autre type de vin est le schéma prépondérant, cf. notamment pour

un linteau Chr. Thiers, *Tôd*, nos 296 et 298 (= porte de la salle des offrandes). Pour un autre exemple d'association vin / vin *shedeh*, sur des montants de porte cette fois et d'époque romaine, voir S. Cauville, *Dendara. La porte d'Isis*, Le Caire, 1999, pl. 11.

⁴⁶ Il n'est ainsi pas du tout assuré qu'en réponse à la présentation de papyrus au nord, la scène sud ait figuré la reine offrant des lotus. Un geste d'adoration pourrait tout aussi bien se concevoir de la part de Cléopâtre.

⁴⁷ Hormis ce rôle que, sous le règne de Ptolémée VIII, maints éléments nous incitent à lui attribuer, son programme décoratif, reprise partielle de celui du II^e pylône, comme les textes des soubassements, apparentés à des monographies, sont en eux-mêmes d'un indéniable intérêt.



Fig. 1. Le bloc Berlin Inv. 2116 (Cliché Staatliche Museen zu Berlin).



Fig. 2. La porte de Ptolémée VIII dans le «temple de l'Est» de Karnak (cliché A. Chéné, CFEETK).



Fig. 3. Restitution du bloc Berlin inv. 2116 en haut du jambage nord de la porte (Montage d'après cliché Staatliche Museen zu Berlin en haut, cliché A. Chéné CFEETK, en bas).

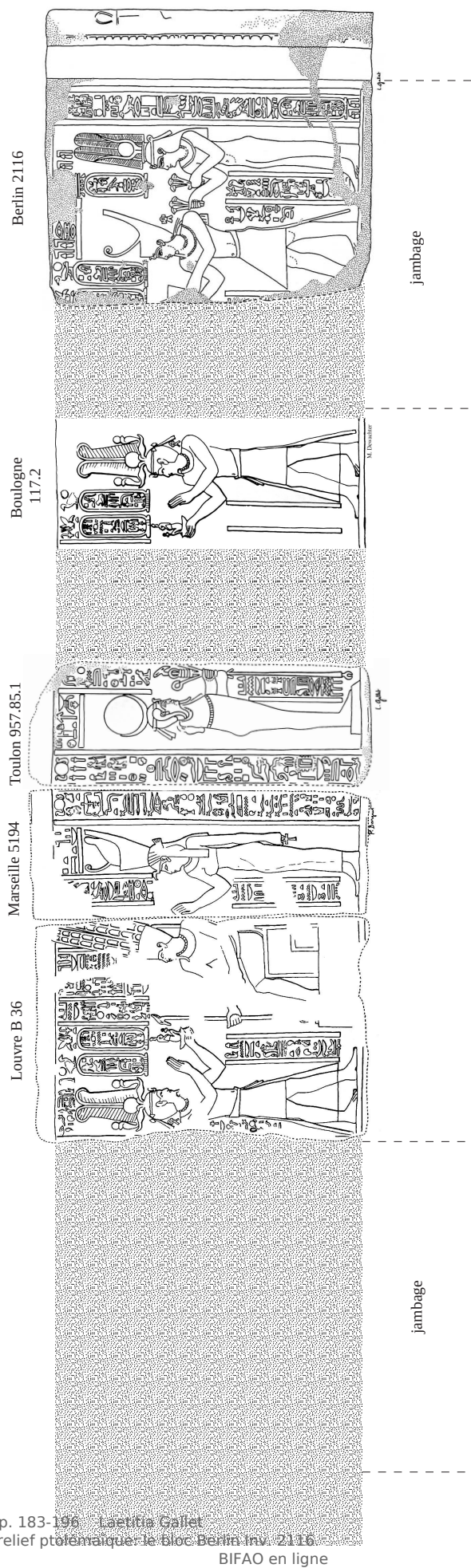


Fig. 4. Restitution de l'ensemble de la décoration connue du linteau.